

# GENERAL ASSEMBLY



Distr.  
GENERALE  
A/3226  
1er novembre 1956  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session  
extraordinaire d'urgence

## CONVOCATION DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre en date du 31 octobre 1956, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent de la Yougoslavie auprès des Nations Unies

New-York, le 31 octobre 1956

Le Gouvernement de la République populaire fédérative de Yougoslavie prend note de la décision qu'a prise le Conseil de sécurité dans la résolution qu'il a adoptée à sa 751ème séance, le 31 octobre 1956 (document S/3721), de demander la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

Le Gouvernement de la République populaire fédérative de Yougoslavie approuve cette décision et demande la convocation immédiate de cette session extraordinaire d'urgence.

Le représentant permanent de la République  
populaire fédérative de Yougoslavie auprès  
des Nations Unies

(Signé) Joza BRILEJ

-----